



Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget de Terre-Neuve-et-Labrador 2019-2020

Le 17 avril 2019

Le mardi 16 avril 2019, le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, l'honorable Tom Osborne, a présenté le budget 2019 intitulé *Working towards a brighter future* (Travailler pour un avenir meilleur).

Voici un résumé des faits saillants sur les plans économique et fiscal de ce budget.

Perspectives budgétaires et économiques

Le budget de 2019-2020 prévoit un surplus de 1,92 milliard de dollars, en grande partie attribuable aux revenus supplémentaires générés par le nouvel Accord atlantique conclu par la province. Un déficit de 522 millions de dollars avait été enregistré pour 2018-2019 et des déficits sont également prévus pour 2020-2021 et 2021-2022. Un surplus est prévu pour 2022-2023. Le budget de 2019 prévoit que les prix du pétrole s'établiront à 65 \$ US le baril et que le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sera de 0,765 \$ US.

Le PIB réel a affiché une baisse de 2,9 % en 2018. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution des dépenses en immobilisations et de la production de minerai de fer. Le budget de 2019 prévoit une hausse du PIB réel de 4,1 % et une augmentation des dépenses en immobilisations de 16,8 %, en grande partie attribuables à une hausse des dépenses liées au projet d'expansion dans l'ouest du champ pétrolifère White Rose et à la mine souterraine de la baie de Voisey.

Mesures relatives aux particuliers

Le budget ne prévoit aucune augmentation de l'impôt ou des droits. Le budget élimine également la taxe de vente au détail sur l'assurance automobile. Ce changement entrera en vigueur d'ici le début de juillet et sera rétroactif au 16 avril 2019.

La taxe temporaire de réduction du déficit, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, devrait être supprimée le 31 décembre 2019.

Le tableau suivant présente les taux d'imposition les plus élevés sur le revenu des particuliers pour 2019.

Taux marginaux combinés (fédéral et Terre-Neuve-et-Labrador) les plus élevés pour les particuliers – 2019	
	Taux
Intérêts et revenus réguliers	51,30 %
Gains en capital	25,65 %
Dividendes déterminés	42,61 %
Dividendes non déterminés	44,59 %

Mesures relatives aux entreprises

Le budget ne comporte aucune modification de l'impôt ou des droits pour les entreprises. Les taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour 2019 sont indiqués dans le tableau suivant.

Taux d'imposition des sociétés à Terre-Neuve-et-Labrador année civile 2019		
	Terre-Neuve-et-Labrador	Taux combinés (fédéral et Terre-Neuve-et-Labrador)
Revenu général et revenu de placement	15,0 %	30,0 %
Activités de fabrication et transformation	15,0 %	30,0 %
Revenu des petites entreprises (plafond DPE 500 000 \$)	3,0 %	12,0 %

Autres mesures

Le budget comprend un investissement de 594,3 millions de dollars dans les infrastructures, dans le cadre du plan d'infrastructure à horizon glissant sur cinq ans de 3 milliards de dollars du gouvernement, de 2019-2020 à 2023-2024. Cette dépense soutiendra des écoles futures et existantes, des installations de soins de santé, des établissements d'enseignement postsecondaires, des routes et des ponts, des installations pour la justice, des logements abordables et des infrastructures municipales. Ces investissements devraient générer une activité économique de 580 millions de dollars et 5 100 années-personne d'emploi.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le [site web du ministère des Finances](#).

Votre équipe de spécialistes :

Bureau national

Fatima Laher

Leader, Clients et secteurs, Fiscalité
Tél. : 416-601-6570

Albert Baker

Leader national de la politique fiscale
Tél. : 416-643-8753

Est du Canada

Tony Maddalena

Leader régional, Fiscalité
Tél. : 905-315-5734

Terre-Neuve et Labrador

Paul Greeley

Associé, Fiscalité
Tél. : 709-758-5270

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, Bureau 500
Montréal, Québec H3B 0M7
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500^{MD} par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de

Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [Twitter](#) ou [Facebook](#).

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.